



Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations destinée à l'Assemblée Générale Ordinaire.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORMANDIE-SEINE

Société Coopérative à capital variable

Capital au 31.12.2017 : 92.351.194 €

Etablissement de crédit.

Société de courtage d'assurances.

Siège Social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 Bois-Guillaume.

433 786 738 R.C.S. Rouen.

Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 025 320

Dont l'Assemblée Générale Ordinaire, **accessibles à ses seuls sociétaires**, se tiendra le jeudi 28 mars 2019 à 09 heures dans les locaux du VILLAGE BY CA ROUEN VALLEE DE SEINE, 07 Quai Jean De Béthencourt 76100 ROUEN.

Précise que :

L'avis de convocation et de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié aux BALO du 20 février 2019.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des détenteurs du capital au lieu du siège social pendant le délai de quinze jours précédant la date de ladite Assemblée Générale.